



COMMISSION FAIR-PLAY & ETHIQUE

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2025

Présents : Mme ESCROIGNARD,
M. BLONDEAU (Président), M. BARBERON, M. COKGUL

Assiste : M. MESMIN (DVOF)

Excusé : M. DIAZ (Comité), M. FOURMAN

Non excusée :

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel conformément aux dispositions des articles 3.4 et suivants du Règlement Disciplinaire, sauf les décisions de suspension à titre conservatoire.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU FAIR-PLAY et LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

La commission invite les clubs ayant mis en place, ou souhaitant mettre en place, des actions pour le développement du Fair-Play et la lutte contre les incivilités à venir partager leur expérience. Les membres de la commission Fair-play sont disponibles pour apporter leur aide aux clubs agissant dans ce sens.

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2025/2026 ([Site du DVOF / Documents / Règlements / Challenge du Fair-play](#))

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2025 / 2026 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIOR	D1/D2/D3/D4	U16	D1/D2/D3/D4	FUTSAL	D1/D2/D3
SENIOR F	D1	U15	D1/D2	CDM	D1/D2
U18	D1/D2/D3	U14	D1/D2/D3/D4	ANCIENS	D1/D2

DEMANDE DES POINTS DE BONUS**ROISSY EN FRANCE U.S**

Votre courriel du 13 Octobre 2025

U16 D3 Poule B

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission la commission **vous accord 2 points de BONUS pour les rencontres** :

- Match du 14/09/2025 & Match du 21/09/2025



**AFFECTATION DES POINTS DE MALUS¹**

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS**

A. S. ERAGNY F. C.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur hors action de jeu , lors du match N° 53572129 du 4/10/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 54556138 du 5/10/2025

ADAMOIS O.

L'équipe CDM évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 54135045 du 21/9/2025

AJ ENGHIEUNNOISE et DEUILLOISE

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur pendant la rencontre hors action de jeu, lors du match N° 54557586 du 5/10/2025

ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U15 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 53518622 du 27/9/2025

L'équipe U15 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Crachat volontaire sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 54606452 du 27/9/2025

L'équipe U14 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Propos grossier envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 5320502 du 11/10/2025

ASSOCIATION SPORTIVE FUTSAL ARGENTEUIL

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53535081 du 12/10/2025

ATTAINVILLE FUTSAL C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Comportement excessif ou déplacé envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53534535 du 12/10/2025

AUVERS ENNERY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 54556138 du 5/10/2025

¹ Sur la base des PV de la Commission de Discipline du DVOF du 16/09/2025 au 14/10/2025 et des PV de la Commission des Statuts et Règlements du DVOF du 22/09/2025 au 20/10/2025.



**BEZONS FUTSAL CLUB**

L'équipe FUTSAL. évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53534526 du 19/9/2025

BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U15 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Comportement excessif ou déplacé envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53518634 du 11/10/2025

L'équipe U15 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Comportement grossier et injurieux envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53518634 du 11/10/2025

BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 54455980 du 11/10/2025

COMBO FUTSAL

L'équipe FUTSAL. évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53534525 du 21/9/2025

CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur hors action de jeu , lors du match N° 53558099 du 21/9/2025

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant envers officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53520892 du 27/9/2025

COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY

L'équipe U15 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Propos grossiers ou injurieux à l'encontre d'un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 53518618 du 20/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53526526 du 21/9/2025

DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 54556176 du 21/9/2025

ECOUEEN F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22/9/2025 pour le motif : Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 53522523 du 15/9/2025

L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Comportement grossier ou injurieux à l'encontre d'un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53522516 du 21/9/2025

**ENT. BEAUMONT MOURS**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 6/10/2025 pour le motif : Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 53524941 du 14/9/2025

ERMONT AM. S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 53526403 du 28/9/2025

L'équipe U15 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 54606239 du 4/10/2025

EZANVILLE ECOUEN U.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 5455758 du 5/10/2025

FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53567184 du 21/9/2025

FOOTBALL CLUB MERY MERIEL

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/9/2025 pour le motif : Acte de brutalité pendant une action de jeu, lors du match N° 53558106 du 14/9/2025

FOSSES F. U.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53525068 du 21/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 9 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur pendant la rencontre et propos injurieux envers un officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 54610458 du 5/10/2025

FRANCONVILLE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53522520 du 14/9/2025

FRETTOISE E.S.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53523056 du 14/9/2025

GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53520795 du 20/9/2025

GONESSE R.C.



L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53522923 du 14/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53526530 du 28/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Comportement grossier ou injurieux envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53526530 du 28/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 54551888 du 5/10/2025

L'équipe U14 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53520501 du 11/10/2025

GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53526524 du 21/9/2025

MAGNY EN VEXIN F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur hors action de jeu, lors du match N° 54610458 du 5/10/2025

MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO

L'équipe FUTSAL. évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53535076 du 28/9/2025

MARLY LA VILLE E.S.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53520702 du 20/9/2025

MONTMAGNY FOOTBALL CLUB

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur pendant une action de jeu , lors du match N° 53526930 du 28/9/2025

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Comportement intimidant envers le banc de l'équipe adverse, lors du match N° 53558099 du 21/9/2025

MONTMORENCY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur pendant une action de jeu avec circonstances aggravantes pour avoir porter le premier coup, lors du match N° 53526930 du 28/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53526930 du 28/9/2025

**MONTMORENCY FUTSAL**

L'équipe FUTSAL. évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Comportement excessif ou déplacé à l'encontre d'un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53534522 du 20/9/2025

OSNY F.C.

L'équipe U15 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 54606234 du 27/9/2025

PARMAIN FUTSAL A.S.

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 53535084 du 12/10/2025

PERSAN US 03

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 53520702 du 20/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 54551885 du 5/10/2025

PONTOISIENNE J.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 53526531 du 28/9/2025

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Propos grossiers ou injurieux envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 5355367 du 5/10/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 53526529 du 21/9/2025

PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe CDM évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29/9/2025 pour le motif : Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu, lors du match N° 54135048 du 14/9/2025

RACING CLUB D'ARGENTEUIL

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion nette de but, lors du match N° 53520797 du 20/9/2025

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 Poule est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements, lors du match N° 53524624 du 21/9/2025

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 53520806 du 4/10/2025

SANNOIS ST GRATIEN ENT.



L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur pendant une action de jeu avec circonstances atténuantes, le geste étant involontaire, lors du match N° 535246 du 5/10/2025

SARCELLES A.A.S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53522654 du 17/9/2025

L'équipe U14 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 53520496 du 4/10/2025

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur pendant la rencontre hors action de jeu, lors du match N° 53522867 du 5/10/2025

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements, lors du match N° 53520702 du 20/9/2025

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 53520716 du 4/10/2025

ST BRICE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53522519 du 21/9/2025

ST OUEN L'AUMONE A.S.

L'équipe U16 évoluant en D1 Poule est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un officiel pendant une action de jeu, lors du match N° 53522514 du 21/9/2025

ST PRIX E.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements, lors du match N° 53567445 du 21/9/2025

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Propos grossiers ou injurieux envers un officiel pendant la rencontre, lors du match N° 53567399 du 5/10/2025

THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Propos grossiers ou injurieux à l'encontre d'un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 53521166 du 4/10/2025

VAUREAL F. C. M.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7/10/2025 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 53520806 du 4/10/2025

VIARMES ASNIERES OL.





L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23/9/2025 pour le motif : Exclusion à la suite de 2 avertissements , lors du match N° 53567185 du 21/9/2025

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

- Jeudi 20 novembre 2025
- Jeudi 18 décembre 2025

Sous réserve de modifications ultérieures